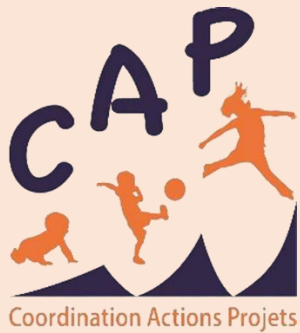




NOTE INTERNE

De : La Direction

A : l'ensemble des salariés

Date : 15/05/2025

Lieu : Saint André lez Lille

OBJET : ATTESTATION D'HONORABILITÉ

Dans le cadre de nos **obligations légales et réglementaires**, nous vous informons que nous avons besoin de collecter une **attestation d'honorabilité**.

Aujourd'hui, tout professionnel ou bénévole intervenant auprès d'enfants mineurs, que ce soit à domicile ou dans des lieux d'accueil du jeune enfant ou de la protection de l'enfance, doit présenter une attestation d'honorabilité à son employeur.

Ce document a pour but de certifier que vous ne faites pas l'objet de condamnations pénales incompatibles avec l'exercice de vos fonctions.

Nous vous remercions de bien vouloir nous fournir cette attestation **avant le 1er juin 2025.**

Vous trouverez ci-joint un process qui vous explique la démarche à suivre.

Pour toute question ou besoin d'accompagnement dans la démarche, n'hésitez pas à contacter le service RH par mail : paie@cap-saintandre.fr

Merci de votre collaboration.

La direction de l'association

6e5b6593-3a8e-3c0b-878f-55d30d02a9f
2025-05-19 09:31:14 UTC